

RUBBOL BL VENTURA SATIN NOUVEAU

Laque extérieure respirante
«tout en un» pour le bois



Laque extérieure respirante «tout en un» pour le bois en extérieur, hautement résistante aux intempéries. Particulièrement adaptée au revêtement d'éléments de fenêtres à l'extérieur et à l'intérieur.

UTILISATION

Utilisation

Pour le revêtement satiné et durable d'éléments de construction en bois possédant une stabilité formelle et dimensionnelle totale ou limitée. Rubbol BL Ventura Satin s'applique directement sur le support en bois non traité comme première couche et sur les revêtements existants lors d'une rénovation. Le bois est protégé de manière optimale contre les intempéries et son aspect est amélioré.

Propriétés

Rubbol BL Ventura Satin est un système «tout en un» diluable à l'eau et couvrant, doté d'excellentes propriétés de régulation de l'humidité du bois. Il est très facile à mettre en œuvre grâce au rapport parfait entre un temps d'ouverture satisfaisant et un bon comportement au séchage. Son bon pouvoir couvrant et sa très faible tendance à l'écoulement (grande stabilité) garantissent une protection optimale des bords. L'élasticité du revêtement Rubbol BL Ventura Satin a été spécialement adaptée aux spécificités du bois. Le produit présente un haut pouvoir couvrant et un degré de blanc élevé. Il est peu odorant et ne jaunit pas. Rubbol BL Ventura Satin satisfait aux exigences de la norme DIN EN 927-10: s1, c1, p2 en matière de blocking.

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

Densité	env. 1,33 kg/l
Teneur en substances solides	env. 61% en poids = 47% en volume
Valeur limite des COV définie par l'Union européenne	Valeur limite définie par l'UE pour ce produit (catégorie du produit A/d): 130 g/l (2010). Ce produit contient 90 g/l de COV max.
Teintes	blanc, teintes par le biais du système de nuançage Color-Mix (observer la fiche technique du BFS n° 25)
Brillance	satiné, 35 GU/60°
Consommation	env. 90 ml/m ² , $\triangle$ 11 m ² /l* (déterminer les divergences possibles en effectuant un essai d'application)
Dilution	Prêt à l'emploi, dilution avec de l'eau dans une proportion maximale de 5%
Mise en œuvre	Bien remuer le matériau avant son application; au pinceau, au rouleau, au pistolet
Application au pistolet	Airless Pression de pulvérisation: 150 bars Taille des buses: 0,008-0010 inch Angle de pulvérisation: 20-40° Dilution: pur
Température de mise en œuvre minimale	Entre 10 °C et 30 °C pour le support, l'air et le matériau et, pendant le séchage, avec une humidité relative de l'air max. de 85%
Temps de séchage à 23 °C/50 % Hr	Hors poussières après env. 30 minutes, sec au toucher après env. 2 heures, recouvrable après env. 6-8 heures.
GISCODE pour matériaux de revêtement	BSW50 (matériaux de revêtement, base aqueuse, avec solvants, avec film protecteur)
Composition conformément à VdL	Dispersions d'acrylate, dioxyde de titane, pigments, calcite, éthers de glycol, eau, additifs, isothiazolinone, agent de conservation du film
Marquage de danger	Les données concernant la sécurité ainsi que le marquage sont indiqués dans la fiche de données de sécurité en vigueur. Le marquage est également apposé sur l'étiquette du produit et les indications qui y sont mentionnées doivent être observées. Conseils aux personnes allergiques à l'isothiazolinone au numéro de téléphone: D +49 221-40067906 AT +43 810 500130
Nettoyage/recyclage	Nettoyage des outils: Immédiatement après usage avec de l'eau, éventuellement en ajoutant un peu de produit vaisselle vendu dans le commerce. Ne jamais laisser les restes de peinture ou de vernis s'écouler dans les canalisations ou les cours d'eau. Apporter au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Éliminer les emballages contenant des restes de matériaux dans un lieu de collecte approprié. Éliminer les pinceaux et rouleaux séchés avec les déchets non recyclables. Éviter le rejet dans l'environnement. Recueillir les liquides renversés ou les absorber à l'aide d'un liant pour liquides et les éliminer conformément aux prescriptions. Lors de la pulvérisation: Éviter au maximum la formation de brouillard. Le cas échéant, l'aspirer.
Emballage	Blanc et bases: 0,5 l, 1 l et 2,5 l
Stockage	Env. 2 ans dans l'emballage d'origine fermé, dans un endroit sec et frais, mais à l'abri du gel. Protéger contre les rayons du soleil et la chaleur.

INFORMATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE

Règles de base

Tous les revêtements ainsi que les travaux préalables nécessaires doivent toujours être définis en fonction du support; cela signifie qu'ils doivent être adaptés à son état et aux exigences auxquelles il est soumis. Voir également le VOB (règlement allemand sur les adjudications de travaux de construction), partie C, norme DIN 18363, alinéa 3, Travaux de peinture et de vernissage, ainsi que la norme ÖNORM B 3430-1 Planification et exécution des travaux de peinture et de revêtement. Le traitement ultérieur/enlèvement des couches de peinture (par ponçage, soudage, brûlage, etc.) peut entraîner la formation de poussières et/ou de vapeurs dangereuses. Procéder dans la mesure du possible à un lissage des surfaces/un ponçage humide. Ces travaux doivent toujours être effectués dans des lieux bien aérés. Au besoin, porter un équipement de protection (respiratoire) approprié.

En raison de la teneur naturelle en composants tanniques de certains bois, en particulier les bois de feuillus, des décolorations peuvent survenir sur les revêtements diluables à l'eau. Même lorsqu'une couche de fond et une couche intermédiaire ont été appliquées, ces composants peuvent encore entraîner des décolorations au niveau du revêtement supérieur, même si celles-ci ne sont pas immédiatement visibles.

Si nécessaire, traiter au préalable les bois de résineux non traités à l'extérieur avec Cetol BL Predura*, Cetol Aktiva Universal BP* (protection pour le bois agréée. Par exemple pour une application préventive selon la norme DIN 68800-3 ou ÖNORM B 3802-3 Protection chimique du bois). L'humidité du bois ne doit pas dépasser 13 ± 2 % pendant l'utilisation de Rubbol BL Ventura Satin. Conformément aux directives sur les revêtements des fenêtres éditées par le Bundesausschuss Farbe & Sachwertschutz, au VOB, partie C, à la norme DIN 18 363, à la norme ÖNORM B 3430-1 Planification et exécution de travaux de peinture et de revêtement et aux recommandations de l'Institut für Fenstertechnik e.V. de Rosenheim, les éléments de construction en bois doivent, avant leur installation sur les bâtiments, être recouverts de tous les côtés avec au moins une couche de fond et une couche intermédiaire. L'imprégnation avec un produit de protection du bois n'est pas considérée comme une couche de fond.

Exigences générales concernant le support

Le support doit être propre, sec, stable, adhérent et ne plus présenter aucune substance pouvant entraver le pouvoir d'adhérence, comme de la graisse, de la cire ou des produits de polissage. Également contrôler l'aptitude et la stabilité des surfaces à recouvrir à supporter des revêtements ultérieurs (poncer, en particulier, les surfaces en bois grisâtres et abîmées par les intempéries jusqu'à obtenir un support en bois stable). Enlever soigneusement les revêtements abîmés et inappropriés, puis les éliminer conformément aux prescriptions. Poncer légèrement et nettoyer les supports lisses et denses. Observer la fiche technique n° 20 du BFS!

Préparations générales du support

Nettoyer le support, enlever en particulier les saletés, les produits corrosifs et les éléments farinants. Il faut également vérifier l'aptitude et la stabilité des anciens revêtements à supporter des revêtements ultérieurs. Nettoyer les couches anciennes intactes et stables et effectuer un ponçage matant. Éliminer les anciens revêtements qui sont instables. Réparer les zones endommagées à l'aide d'un matériau adapté.

VARIANTES DE REVÊTEMENTS

Les variantes de revêtements et les supports mentionnés doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier leur adéquation de manière professionnelle. De plus amples informations sur les systèmes de revêtements peuvent être fournies sur simple demande.

Support	Couche de fond	Couche intermédiaire	Couche de finition
PREMIER REVÊTEMENT	Avec Rubbol BL Ventura Satin, ou Rubbol BL Isoprimer*.	Avec Rubbol BL Ventura Satin.	Avec Rubbol BL Ventura Satin.
Bois à l'extérieur:	Pour les éléments de construction en bois avec stabilité formelle et dimensionnelle, veuillez observer la fiche technique du BFS n° 18. Les dommages plus importants dans le bois doivent être prétraités avec Polyfilla 350*/Polyfilla Pro W360* ou W370* (AT/CH). Après application de la couche de fond, les assemblages ouverts, les fissures et les trous peuvent être collés et rebouchés avec Kodrin Seal/ Kodrin WV 472* (AT). L'étanchéification des vitrages est effectuée avec un matériau d'étanchéité approprié.		
SYSTÈMES DE RÉNOVATION		Avec Rubbol BL Ventura Satin.	Avec Rubbol BL Ventura Satin.
Bois (ancien revêtement intact, revêtement acrylique intact):	Pour les éléments de construction en bois avec stabilité formelle et dimensionnelle, veuillez observer la fiche technique du BFS n° 18. Les dommages plus importants dans le bois doivent être prétraités avec Polyfilla 350*/Profilla Pro W360* ou W370* (AT/CH). Après application de la couche de fond, les assemblages ouverts, les fissures et les trous peuvent être collés et rebouchés avec Kodrin Seal/ Kodrin WV 472* (AT). L'étanchéification des vitrages est effectuée avec un matériau d'étanchéité approprié.		
Bois (Support revêtement en résine alkyde) à l'extérieur:			1- 2 couches avec Rubbol BL Ventura Satin.
	Effectuer un ponçage mat ou un décapage et rincer abondamment à l'eau claire, poncer et enlever l'ancien revêtement qui n'adhère plus.		
REVÊTEMENT DE REMPLACEMENT	Structure du système, voir premier revêtement.	Structure du système, voir premier revêtement.	Structure du système, voir premier revêtement.
Ancien revêtement (non intact):	Enlever complètement les anciennes couches de revêtement.		

AUTRES INFORMATIONS

Abrasion en cas de sollicitation mécanique	Pour les teintes vives et foncées, une abrasion du pigment peut apparaître à la surface du revêtement en cas de sollicitation mécanique. Celle-ci correspond à l'état actuel de la technique pour les vernis et ne peut faire l'objet d'une réclamation.
Améliorations	Les améliorations au niveau de la surface laissent des marques plus ou moins fortes selon la situation du bâtiment. Ceci est inévitable selon la fiche technique BFS n° 25, point 4.2.2.1, section e).
Application du revêtement dans des teintes vives ou brillantes	Les teintes brillantes et intenses, par exemple, dans le jaune, l'orange, le rouge, le magenta ou le vert-jaune, possèdent un pouvoir couvrant plus faible en raison de leurs pigments. En cas de teintes critiques dans ces couleurs, nous recommandons d'appliquer au préalable une teinte de fond couvrante coordonnée. Par ailleurs, des couches supplémentaires peuvent se révéler nécessaires.
Surfaces praticables	Les surfaces praticables sont soumises à de fortes sollicitations mécaniques; ce produit n'est par conséquent pas adapté à de telles surfaces.

Blocking	Ce produit satisfait aux exigences de la norme DIN EN 927-10: s1, c1, p2 en matière de blocking. Malgré le respect de la norme DIN, des zones collantes ou des décollements de peinture peuvent apparaître lors de l'ouverture de la fenêtre, suite à une pression d'application trop élevée sur des cadres de fenêtres déformés ou à une épaisseur de couche trop importante. Cette situation est fréquente avec les anciennes structures de fenêtres. L'ancien revêtement doit alors, le cas échéant, être retiré au niveau de ces zones pour récupérer l'espace nécessaire.
Peintures provenant d'un même lot de fabrication	Pour obtenir le meilleur résultat possible, seules des peintures provenant d'un même lot de fabrication doivent être utilisées sur des surfaces contiguës. Bien entendu, afin de détecter suffisamment tôt d'éventuelles erreurs de teinte, la précision de la teinte de chaque bidon doit être vérifiée avant l'application.
Film protecteur	Ce revêtement est doté en usine d'un film conservateur empêchant la prolifération d'algues et de champignons, et il ne doit par conséquent être utilisé qu'à l'extérieur. Une application au pistolet est possible avec le procédé de pulvérisation airless à faible émission de brouillard. Ne pas respirer les aérosols et porter des vêtements de protection appropriés. Les agents conservateurs employés permettent de minimiser ou de retarder le risque de prolifération d'algues et de champignons. Les revêtements dotés d'un film conservateur doivent être appliqués avec une épaisseur de couche suffisante ; nous recommandons d'appliquer au moins deux couches. Selon l'état actuel de la technique, il n'est pas possible, de manière certaine, d'exclure durablement la prolifération d'algues et de champignons.
Durabilité	Les matériaux de revêtement correspondent aujourd'hui à un niveau élevé de la technique. La durabilité dépend de nombreux facteurs, en particulier du type d'intempéries, de la protection constructive, de la charge mécanique et du choix de la teinte appliquée. L'état du support ainsi que l'exécution des travaux de mise en œuvre doivent être conformes au niveau reconnu de la science et de la technique. Pour une bonne durabilité, il est nécessaire de procéder à temps à des travaux d'entretien et de rénovation. Veuillez observer à ce sujet les fiches techniques du BFS éditées par le Bundesausschuss Farbe & Sachwertschutz e.V., les tableaux sur les groupes de revêtements de l'Institut für Fenstertechnik de Rosenheim, ainsi que d'autres publications concernant ce sujet.
Additifs	En présence de supports denses et froids ou bien en cas de retard dans le séchage dû aux intempéries, des traces d'additifs peuvent apparaître à la surface du revêtement lorsque celui-ci est exposé à de l'humidité (brouillard, rosée, pluie). Celles-ci se présentent sous la forme de coulures jaunâtres transparentes, collantes et légèrement brillantes. Ces additifs sont solubles dans l'eau et peuvent être éliminés d'eux-mêmes avec une quantité d'eau suffisante, comme, par exemple, après de multiples chutes de pluie battante. Toutefois, ceci n'a pas d'influence préjudiciable sur la qualité du revêtement, une fois que celui-ci est sec. Malgré tout, en cas d'application directe, les coulures/additifs doivent être pré-humidifiés, puis totalement nettoyés après avoir pu agir un bref moment. Lorsque le revêtement est appliqué dans des conditions climatiques appropriées, aucune trace de coulure n'apparaît.
Remarque concernant la fiche technique du BFS n° 26	La classification du matériau de revêtement en fonction de la base de liants correspond à la classe A de la fiche technique du BFS n° 26. La classe de stabilité de la teinte découle de la classification du produit et de la formule du mélange.
À l'intérieur	D'autres matériaux de revêtement sont proposés pour les éléments de construction en bois intérieurs (sauf éléments de fenêtres), tels que les portes (voir les fiches techniques Rubbol BL Satura ou Rubbol BL Rezisto Satin).

Faces intérieures	Lors du revêtement de fenêtres et de portes, il convient également de vérifier les faces intérieures et, le cas échéant, d'y appliquer un revêtement. Un revêtement intérieur endommagé peut être à l'origine de dommages sur le revêtement extérieur.
Face intérieure des fenêtres et des portes extérieures	Conformément à la fiche technique n° 18 du BFS (publiée par le Bundesausschuss Farbe und Sachwertschutz, Francfort-sur-le-Main 2022), les faces intérieures des fenêtres et des portes extérieures doivent en principe être traitées de la même manière que les faces extérieures.
Éviter tout contact avec les plastifiants	Les joints d'étanchéité à base de PVC pour les portes et les fenêtres peuvent, dans des conditions défavorables, entraîner l'apparition de zones collantes sur le revêtement. Utiliser des profils sans plastifiant.
Matériaux dérivés du bois sous la forme de panneaux	Pour une utilisation à l'extérieur, seuls les matériaux dérivés du bois de classe d'utilisation 3 (zones extérieures selon EN 1995-1-1) sont adaptés. Ces matériaux dérivés du bois sont décrits et classifiés dans la norme DIN EN 13986. Les exigences stipulées dans cette norme pour une utilisation à l'extérieur des matériaux dérivés du bois n'incluent toutefois pas l'aptitude de ces matériaux à un revêtement donné. Il est déconseillé d'appliquer un revêtement lorsqu'aucune expérience n'a été faite avec celui-ci dans des conditions similaires (type de matériau, construction, influence climatique). La durabilité du revêtement prévu dépend en grande partie du type et de la qualité du matériau dérivé du bois. Lorsque le matériau des panneaux et la construction sont inadaptés, il est impossible d'avoir un revêtement assurant la protection des panneaux dérivés du bois si ceux-ci sont directement soumis aux intempéries. Ceci s'applique également aux éléments de construction extérieurs indirectement soumis aux intempéries, lorsque l'effet de l'humidité est grand (p. ex. dessous de toits). Lorsque l'humidité pénètre et ressort, des taches peuvent apparaître à la surface du revêtement, ainsi que des fissures au niveau de la couche de finition sur les matériaux dérivés du bois. La condition préalable pour un revêtement sans défauts est d'obtenir des couches de finition sans fissures et qui resteront sans fissures. Les matériaux dérivés du bois peuvent être évalués d'après la durabilité naturelle du type de bois utilisé et, dans certains cas, par la taille et le nombre de fissures de déroulage, de nœuds et de trous provenant des nœuds. En règle générale, les matériaux dérivés du bois en feuille de contre-plaqué de pin sylvestre (en particulier le pin maritime), de bouleau ou de hêtre sont, en raison de leur faible durabilité à l'extérieur, totalement inadaptés comme supports de revêtement. L'absence de revêtement de tous les côtés ainsi que l'absence de protection particulière sur les arêtes de coupe (p. ex. vitrification) peuvent entraîner des dommages prématurés. Observer également la fiche technique n° 18 du BFS, alinéa 2.2.3. Une recommandation de revêtement ne peut être donnée que dans des cas individuels, en tenant compte du type et de la qualité du matériau, de la construction et des conditions climatiques. En cas de besoin, notre service de conseil technique est à votre disposition.
Essai	Étant donné que le bois et les matériaux dérivés du bois sont des matériaux biologiquement très divers, nous vous recommandons de déterminer le pouvoir d'isolation en effectuant un essai d'application.
Nettoyage et entretien	Pour nettoyer les surfaces vernies, utiliser un chiffon propre et doux, sec ou humide, sans employer de produits abrasifs, corrosifs ou à base de solvants. Exécuter le nettoyage sans forte pression (ne pas polir les surfaces). Effectuer au préalable un nettoyage d'essai à un endroit peu visible. Ne nettoyer que des surfaces complètement sèches et prises.
Ponçage	Nous recommandons d'effectuer un ponçage intermédiaire entre les différentes couches.

Intempéries

Au cours du temps, la surface d'un revêtement peut se trouver modifiée sous l'effet régulier des intempéries, de l'humidité, du rayonnement U. V., des dépôts ou de la situation du bâtiment. Il peut en résulter des modifications de teinte.

* Veuillez consulter la fiche technique correspondante.

Toutes les informations contenues dans ce document et se référant à nos produits ne doivent pas être considérées comme correspondant à l'état des produits. L'état, l'aptitude, la qualification, la fonctionnalité, ainsi que l'usage prévu de nos produits sont définis exclusivement suivant des contrats de vente, sur la base des descriptions de produits. Sauf convention contraire par écrit, les divergences usuelles dans les différentes branches sont autorisées dans tous les cas. Toutes les informations correspondent à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des variantes de revêtements et des supports décrits, ceux-ci doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison de la multiplicité des supports et des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit et sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises relatives au bâtiment correspondant et de les appliquer conformément à l'état actuel de la technique. Pour le reste, nos conditions générales de vente s'appliquent. Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition. Les produits Sikkens ne sont destinés qu'à des applicateurs compétents.

**Akzo Nobel Deco GmbH • Am Coloneum 2 • D-50829 Köln • Tel. 0221.4006.7906
sikkens.de@akzonobel.com • www.sikkens.de**

**Akzo Nobel Coatings GmbH • Abergstrasse 7 • A-5161 Elixhausen • Tel. +43 810 500 130 • Fax +43 662 48989-11
sikkens.at@akzonobel.com • www.sikkens.at**

**Akzo Nobel Coatings AG • Industriestrasse 17a • CH-6203 Sempach Station • T 041 469 67 00
mail@sikkens-center.ch • <https://shop.sikkens-center.ch>**